

## Place et fonction du cartel dans une école<sup>1</sup>

L'invention du cartel est historiquement nouée à la question de l'école : il est l'organe de base du travail dans l'école. Le cartel porte un double enjeu : un enjeu de formation pour chaque membre et un enjeu collectif de formation d'école, c'est-à-dire d'une communauté de travail non pas formée autour d'un ou de quelques maîtres d'école, mais d'une communauté formée à partir de liens de travail multiples et contingents tissés entre les membres à partir du travail des cartels. Ces deux enjeux, individuel et collectif, sont indissociables, ils sont comme les deux bords d'une bande de Moëbius.

« L'enseignement de la psychanalyse, écrit Lacan dans son acte de fondation, ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail » et il ajoute que les séminaires, y compris le sien, ne fonderont rien s'ils ne renvoient pas à ce transfert<sup>2</sup> : vous remarquerez que dans ces deux phrases, ledit « transfert de travail » porte un enjeu de formation individuel (la transmission d'un sujet à l'autre), et un enjeu collectif (ce qui fonde l'École).

Ce transfert de travail, où le travail de l'un cause, soutient, relance le travail d'autres, est la réponse de Lacan à la formation dispensée dans les instituts de l'IPA : selon cette formation, l'enseignement de la psychanalyse se transmet par un transfert de connaissances qui s'effectue dans un cursus d'enseignements théoriques et techniques. C'est cette conception de la formation, qu'il désigne sous le nom de « formation analytique » lorsqu'il dit à Montpellier qu'il n'a jamais parlé de formation analytique mais de formations de l'inconscient : cette conception de la formation ne donne, en effet, aucune place à l'inconscient.

L'analyste ne se forme pas de l'acquisition de connaissances. Elles lui sont certes utiles mais ça n'est pas avec des connaissances qu'il opère, c'est avec du savoir. Et ce savoir, il lui faudra le construire avec son inconscient<sup>3</sup>.

Avec l'invention du cartel, Lacan renoue avec la conception freudienne de la formation, celle que Freud mit en place dès 1902 : l'enseignement de la psychanalyse se transmet d'un sujet à l'autre dans un travail de recherche et de

---

<sup>1</sup> Texte écrit à partir d'une intervention orale lors d'une demi-journée sur la question du cartel le 29 mai 2010 à Paris.

<sup>2</sup> J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 236.

<sup>3</sup> J. Lacan, « Note sur le choix des passeurs », *Autres écrits*, *op. cit.*

contribution au savoir, travail mené par chacun et présenté et discuté dans un petit collectif. À cette fin, Freud forma la Société psychologique du mercredi qui deviendra en 1908 la Société psychanalytique de Vienne. Freud imposera diverses contraintes à ce collectif — tout membre présent est tenu de prendre part à la discussion, dissolution du collectif tous les trois ans ... —, contraintes par lesquelles il tente d'opérer sur le collectif pour le rendre plus propre à remplir sa fonction. Sans doute, à cette période, Freud ne pouvait pas imposer une limite au nombre des participants dont l'accroissement amena rapidement les effets de groupe qu'il évoque dans son livre sur l'histoire du mouvement psychanalytique.

Les voies de la formation sont les voies de la recherche, les voies de la contribution au savoir. C'est aussi le cas de la cure, Freud le rappelle dans la postface ajoutée en 1927 à *La question de l'analyse profane*<sup>4</sup>. C'est ce qui a été démenti dans une conception de la formation instaurant un clivage entre lieu de la formation (les instituts) et lieu de la recherche (les sociétés), clivage qui, *ipso facto* en a entraîné un autre : le clivage entre les dimensions thérapeutiques et didactiques de la cure, un clivage entre analystes thérapeutes et analystes didacticiens.

Le savoir se forme, se construit, s'invente, s'éprouve dans une adresse au sujet supposé savoir dans la cure, puis dans une adresse à quelques autres dans un petit collectif de travail. Mais, de même que la cure implique un dispositif bien particulier, avec des contraintes spécifiques, de même le petit collectif où se mène la recherche n'est pas n'importe quel groupe de travail.

Avec le cartel, Lacan précise les coordonnées et contraintes propres à ce collectif : trois personnes au moins, cinq au plus, quatre étant la juste mesure, PLUS UNE, et dissolution du cartel au terme de son travail. Quel est l'enjeu de ce dispositif ? Qu'est-ce qui est plus précisément visé par ces contraintes ? Elles ne disent rien de la manière de travailler ensemble, rien des réunions de travail et de leur rythme. Ces contraintes visent le rapport du un aux autres, aux quelques autres, aux autres quelconques, question importante puisque c'est de ces quelques autres que le travail de chaque un s'autorise.

Je dirai que de même que le dispositif de la cure permet l'instauration du sujet supposé savoir comme adresse de la parole analysante, de même le dispositif du cartel permet la mise en jeu d'un « quelques autres » comme adresse du travail de chacun.

« Quelques autres » ne signifie pas simplement les autres membres du collectif. Ils désignent une formation collective particulière susceptible de donner un « style analytique » à la recherche.

En 1975, lors des journées des cartels, Lacan désigne comme borroméenne la structure du cartel : les quelques autres auxquels chacun adresse

---

<sup>4</sup> S. Freud, *La question de l'analyse profane*, OC XVIII, Paris, PUF, 1994.

son travail sont ses « pareils », selon le terme que Lacan emprunte à Pierre Soury<sup>5</sup>, et il précise, citant Soury, que « du pareil au même, il y a la place pour une différence » : ils sont pareils quant à leur fonction dans le collectif et pourtant différents de simplement y porter chacun son nom : des sujets divisés engagés au même titre, mais chacun à sa manière, dans des questions suscitées par l'objet du travail du cartel.

Lorsque les quelques uns au départ du cartel choisissent une PLUS UNE personne, ils renoncent d'une certaine manière à « être quelqu'un » dans le cartel, ils délèguent cette fonction à un plus-un qui « s'il est quelconque doit être quelqu'un ». Mais, dans le cartel, le plus-un ne fait qu'indiquer la place de la fonction de direction du travail du cartel<sup>6</sup> : cette place, il ne la prend pas, autrement dit, il se met au travail comme les autres. Dès lors, chacun des membres en a la responsabilité.

Ces différentes manœuvres creusent la place de ce qui sera véritablement aux commandes du travail de cartel et qui imposera les divers trajets de la recherche : l'objet cause de la formation du cartel et du travail de ses membres.

L'expérience des cartels montre que les voies dont se forme, se construit, s'invente un bout de savoir sont particulières à chacun. Chacun aborde les questions qui l'occupent par le bout qui est le sien et les traite par des chemins qui lui sont propres. Sans doute, ces chemins suivent-ils des voies tracées par le travail de sa propre cure. L'inconscient et le pulsionnel sont partie prenante de cette construction de savoir qui ramène le sujet à l'expérience du savoir qu'il a faite dans sa propre cure... ce qui n'est pas sur lui sans effets plus ou moins vivement ressentis.

C'est dans un certain nouage entre travail propre et le travail collectif que, pour chaque membre du cartel, du savoir se construit avec son inconscient.

Dans son « Discours à l'École freudienne de Paris<sup>7</sup> », Lacan souligne la parenté structurale entre le dispositif de passe et le mot d'esprit : « Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person* ? ». Freud a en effet montré que, contrairement au comique, le trait d'esprit ne s'accomplit que dans sa transmission à un tiers. Le tiers est inclus dans la réalisation du mot d'esprit. Mais, n'importe quel tiers ne convient pas : il faut que l'auteur du mot et son ou ses interlocuteurs soient « de la même paroisse ».

Je dirai que, de la même manière, le dispositif de cartel inclut l'École, c'est-à-dire la communauté de travail dans laquelle il s'est inscrit. Tenter de

---

<sup>5</sup> Cf. J. Lacan, Séminaire *RSI* (non publié), leçon du 18 mars 1975.

<sup>6</sup> En 1964, Lacan donnait à la PLUS UNE personne la charge de « la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun ». En 1975, il sépare la fonction de la personne : chacun est réellement responsable du cartel.

<sup>7</sup> J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris, *Autres Écrits*, op. cit.

transmettre à d'autres des bouts d'un travail en cours ou achevé fait partie de l'élaboration de savoir. Divers temps de transmission peuvent scander une recherche, y faisant relance. Et les bouts de savoir, les trouvailles qui se découvrent et s'inventent, ne se réalisent comme tels que dans leur transmission à d'autres ; sans cette transmission, le travail risque de se perdre dans les sables.

L'École a la responsabilité de soutenir le travail des cartels et de susciter le désir d'en transmettre quelque chose.

Depuis plusieurs années, le portant des cartels de *la lettre lacanienne* a permis aux cartels formés de membres de l'EPSF et de *la lettre* de parler de leur travail lors de journées des cartels qu'il organisait. Il est temps que l'EPSF s'inspire de cette expérience et se donne les moyens d'offrir cette possibilité à chaque cartel et autre collectif de travail de notre École.